

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**MISE AU POINT SUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA JOURNÉE DU LUNDI  
25 FÉVRIER 2019 EN LIEN AVEC LES MAUVAISES CONDITIONS  
CLIMATIQUES**

**THETFORD MINES, LE 26 FÉVRIER 2019** - La Commission scolaire des Appalaches (CSA) tient à faire le point sur la gestion des événements de la journée d'hier concernant la décision de ne pas fermer les écoles et celle de garder les enfants dans leur établissement scolaire durant l'après-midi.

La CSA rappelle que la décision de procéder à la fermeture des établissements ou à la suspension des cours se prend normalement très tôt le matin, avant le départ des premiers autobus vers 6 h 30. La prise de décision s'appuie sur des informations obtenues après consultation de diverses sources selon les circonstances (Environnement Canada, 511 état des routes, Transport Québec, Hydro-Québec, etc.) ainsi qu'auprès des transporteurs scolaires qui sillonnent plusieurs secteurs du territoire. Il importe de préciser que la décision est prise en fonction des conditions climatiques observées pour le transport du matin et le transport du retour.

« Au moment où nous avons pris la décision de garder les écoles ouvertes lundi matin, aucun indicateur ne justifiait une nécessité de fermeture. Bien que les conditions se soient détériorées au courant de la journée, cette situation demeure hors du contrôle de la CSA. À ce moment, et sur directive de la Sûreté du Québec de garder les élèves à l'école jusqu'à ce que les conditions s'améliorent, nous indiquant un accident et une fermeture de route, nous avons pris la décision de retarder le retour des élèves afin d'assurer leur sécurité. Tant les élèves transportés que les élèves marcheurs ont été retenus jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher ou puissent être reconduits à la maison » indique le directeur général de la CSA, M. Jean Roberge.

Mentionnons que les élèves ont été nourris, animés et surveillés par les adultes en place. Les derniers sont rentrés à la maison aux environs de 22 h. « Nous comprenons les inquiétudes des parents, mais avant tout, nous devons assurer la sécurité des jeunes » mentionne M. Roberge.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Priorité à la sécurité des élèves**

La CSA est consciente que ce type de décision peut engendrer des inconvénients ou des mécontentements. Sachez toutefois qu'elle est toujours prise en considérant en priorité la sécurité des élèves transportés et des élèves marcheurs.

Comme parent, vous êtes le premier responsable de la sécurité de votre enfant. Si vous considérez que les conditions climatiques sont trop hasardeuses pour permettre à votre enfant de circuler à pied ou en transport scolaire, il en revient à vous de décider de le garder à la maison.

« Je tiens à remercier les élèves pour leur patience, les parents pour leur compréhension, les transporteurs pour leur disponibilité et la Sûreté du Québec pour leur grande collaboration. En terminant, j'aimerais souligner le travail exceptionnel des membres de notre personnel qui ont réussi à faire de cette situation, un événement moins désagréable, merci à vous tous » ajoute M. Roberge.

La CSA en profite pour inviter les parents à s'abonner à l'infolettre disponible sur le site Web de la commission scolaire au [www.csappalaches.qc.ca](http://www.csappalaches.qc.ca) . Il s'agit d'un moyen rapide d'être informé.

-30-

Source : Guylaine Hébert  
Responsable des communications  
Commission scolaire des Appalaches  
Tél. : 418 338-7800, poste 1253  
[guylaine.hebert@csappalaches.qc.ca](mailto:guylaine.hebert@csappalaches.qc.ca)